

Conseil d'établissement
28 janvier - 18h30
Salle collaborative, École de la Fourmilière

Procès-verbal

		Présents	Absents
Anne Lamoureux	Président		X
Patricia St-Hilaire	Vice-président	X	
André Bruno Liedji	Représentant des parents		X
Thieno Oumar Barry	Représentant des parents	X	
Michèle Mourad	Représentant des parents	X	
Vanessa Nguichi	Représentant des parents		X
Jennifer Dom	Représentant du personnel enseignant	X	
Alexandra Sanfaçon	Représentant du personnel enseignant	X	
Laurie Fortin	Représentant du personnel professionnel	X	
Noémie Munger	Représentant du personnel du SDG	X	
Magan Phelan	Représentant du personnel de soutien	X	
Marjorie Lemelin	Direction	X	
Sonia Cantin	Direction adjointe	x	

1. Ouverture de la séance, présences et quorum

Madame Patricia St-Hilaire et madame Marjorie Lemelin accueillent les membres, constatent le quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Madame Magan Phelan et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (LIP 61)
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre
4. Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre
5. Correspondance et dépôt de documents
6. Période de questions du public (15 minutes)

7. Suivi Budget 2025-2026 (LIP 96.24-110.13)
8. Règles de fonctionnement du service de garde 26-27 (LIP 77.2)
9. Grille-matières 2026-2027 (LIP 86 et 89)
10. Mise en œuvre des services complémentaires (LIP 88 et 110.2)
11. Besoins de l'établissement en biens et services (LIP 96.22)
12. Bourses du CÉ : critères d'attribution
13. À feu doux à la Fourmilière
14. Mot du représentant au comité de parents
15. Mot de la direction
16. Levée de la séance

3. Adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

Aucune modification n'a été apportée au dernier procès-verbal.

Il est proposé par madame Michèle Mourad et résolu que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de la dernière séance soit adopté tel que modifié. Thierno Oumar Barry adopte le point.

4. Suivi au procès-verbal de la dernière rencontre

La direction mentionne qu'il n'y a pas de suivi à faire au procès-verbal du conseil d'établissement du 17 décembre 2025.

Madame Mourad a fait les formations comme demandé par madame Marjorie Lemelin au dernier conseil d'établissement

5. Correspondance et dépôt de documents

Marjorie Lemelin affiche au tableau les documents déposés. La présentation sera envoyée aux membres après la rencontre.

6. Période de questions du public (15 minutes)

Il n'y a pas de questions du public.

Les membres mentionnent les difficultés de circulation autour de l'école notamment le matin au début des classes et le soir. La direction mentionne que ce sera un des éléments discutés au point 15.

7. Suivi Budget 2025-2026 (LIP 96.24-110.13)

La direction affiche à tous le tableau du budget -mi-année. Le budget et les prévisions tiennent la route.

Du point de vue des revenus, une petite marge de manœuvre s'est dégagée puisque certaines mesures ont été confirmées par le gouvernement et le service des Ressources financières. De plus, les prévisions des dépenses pour la masse salariale est avantageuse pour notre école puisque plusieurs employés ne sont pas au sommet de l'échelle salariale alors qu'ils sont financés en fonction du salaire moyen pour leur corps d'emploi.

Du point de vue des dépenses, il y a un manque à gagner du côté du service de garde. Ce dernier s'explique surtout par les nombreux changements de fréquentation survenus depuis le début de l'année.

Les membres demandent ce qui arrive avec les surplus dégagés dans les écoles. La direction mentionne que les sommes non dépensées sont récupérées en fin d'année. De plus, certaines mesures sont protégées et doivent servir à l'usage exclusif pour lequel elles ont été prévues. Par contre, d'autres mesures peuvent servir à d'autres fins. Dans cette éventualité, l'école peut donc enrichir certains postes budgétaires et prévoir certaines dépenses pertinentes pour l'école et les élèves.

8. Règles de fonctionnement du service de garde 26-27 (LIP 77.2)

Marjorie Lemelin mentionne qu'il n'y a pas de changements dans les règles de fonctionnement. Marjorie Lemelin affiche le document de régie interne 2025-2026. Le document sera envoyé aux parents avec les inscriptions.

Les membres sont invités à prendre connaissance du document et à poser leurs questions lors de la prochaine séance.

9. Grille-matières 2026-2027 (LIP 86 et 89)

Marjorie Lemelin présente la grille-matières 2026-2027 et explique le fonctionnement des périodes avec l'intensification de l'anglais.

La grille-matières 2025-2026 incluait 12 périodes d'anglais pour les élèves de 5^e année et 3 périodes en 6^e année pour un total de 15 périodes sur 2 ans. Il est précisé que les élèves dans les groupes multiniveaux de 4^e/5^e année et de 5^e/6^e année ne bénéficient pas de cette intensification. Ceux-ci vivaient donc 6 périodes d'anglais pendant les deux années de leur 3^e cycle.

Cette grille-matières entraîne plusieurs inconvénients dont une instabilité dans les groupes de 5e année dû au fait que les tâches des enseignants doivent être complétées pour arriver à 37 périodes. Un des groupes se retrouve donc avec 5 enseignants dans leur horaire. De plus, cette organisation fait en sorte que les périodes de français et de mathématique ont été diminuées pour permettre les 12 périodes d'anglais.

La proposition pour l'année 2026-2027 est de prévoir 6 périodes d'anglais en 5e et en 6e année. Ainsi, le nombre de périodes de français et de mathématiques serait augmenté en 5e année et égal au nombre prévu en 6e année et les élèves bénéficieraient de 12 périodes d'anglais sur 2 ans. Aussi, cette organisation amènerait plus de stabilité dans les groupes de 5e année puisque les tâches des enseignants seraient stabilisées.

Cette grille-matières engendrerait des coûts de 52 000 à 54 000\$ pour l'école puisque les 3 périodes supplémentaires accordées à l'anglais seraient remplacées par des périodes de soutien pédagogique pour compléter les tâches des titulaires.

Les parents mentionnent que, puisque l'année prochaine serait une année de transition, les élèves qui n'ont pas d'intensification en anglais cette année auraient bénéficier de 9 périodes d'anglais au 3e cycle. Par contre, ensuite, plus d'élèves pourront bénéficier des 12 périodes ce qui est intéressant.

Les parents trouvent également intéressant que cette proposition permette d'augmenter le nombre de périodes en français et en mathématique puisque ce sont les deux matières de base et que plusieurs élèves rencontrent des difficultés.

Les parents questionnent l'adhésion de l'équipe-école. La direction mentionne que le résultat de la consultation des enseignant s'est avéré à 100% en faveur de la proposition déposée au CÉ.

Mme Alexandra Sanfaçon propose l'adoption de la grille-matières. Mme St-Hilaire seconde. La grille-matières 2026-2027 est approuvée à l'unanimité.

10. Mise en œuvre des services complémentaires (LIP 88 et 110.2)

Madame Marjorie Lemelin affiche le tableau de mise en œuvre des services complémentaires et explique le rôle de chaque service, ainsi que le nombre que nous avons pour chaque rôle cette année à l'école.

Puisque l'agrandissement a été reporté à la rentrée 2027-2028, la direction prévoit une stabilité du nombre d'élèves et du nombre de groupes pour 26-27. Il pourrait cependant y avoir quelques différences dans le nombre de groupe par niveau en fonction des inscriptions qui débiteront la semaine prochaine.

Puisque, les directions seront appelées à faire les plans d'effectifs pour la prochaine année scolaire, elle demande aux membres s'ils ont des observations ou des recommandations à faire compte tenu des besoins des élèves. L'équipe-école sera aussi consulté dans ce processus.

Les membres n'ont pas de recommandation à faire.

11. Besoins de l'établissement en biens et services (LIP 96.22)

Madame Marjorie Lemelin mentionne que selon les encadrements elle doit consulter le CÉ à ce sujet et demande s'il y a des besoins spécifiques pour l'école. Plusieurs points ont été apportés, comme l'amélioration au niveau du déneigement l'hiver (notamment les escaliers de la porte 8, le changement de l'ordinateur désuet à la bibliothèque et la réparation d'une armoire dans la bibliothèque.

12. Bourses du CÉ : critères d'attribution

Les membres proposent que les bourses soient attribuées pour des qualités humaines plutôt que les résultats académiques. Les thèmes suivants sont proposés: l'esprit d'entraide, l'autonomie, l'esprit sportif, la persévérance, l'effort constant, le sens des responsabilités, le respect.

Un membre propose de jumeler les bourses du CÉ avec les mérites que les élèves reçoivent, selon les critères déjà établis. Nous pourrions diviser la bourse entre 10 prix de 25\$.

La direction vérifiera s'il est possible d'acheter des carte-cadeaux dans les commerces de Charlesbourg plutôt que de faire émettre des chèques.

13. À feu doux à la Fourmilière

Plusieurs projets et initiatives se sont vécus dans les dernières semaines

Avant les fêtes, les élèves de 5^e année ont écrit des contes de Noël et sont allés les lire aux élèves de préscolaire et de 1^{re} année.

Une classe de préscolaire et une de 1^{re} année ont fait un projet d'arbre à souhait. Les élèves de 1^{re} année ont écrit le souhait des élèves du préscolaire sur des feuilles qui ont été accroché à un arbre dans la cour.

Les élèves d'une classe de préscolaire ont fabriqué des œuvres peintes à la main dans la cadre d'un projet autour de l'album *Plumeneige*. D'ailleurs l'auteur a publié les œuvres sur ses réseaux sociaux.

Les élèves de 2^e année de la classe de Madame Rosalie ont participé au match de la relève en dessinant les joueurs des Remparts. Leurs dessins ont été affichés à l'écran pendant le match et sur les réseaux sociaux de l'équipe,

Le marché de Noël a été un franc succès. 730\$ qui ont été amassés par le service de garde. Cette somme servira à pour une activité de fin de l'année pour les élèves. Les élèves de francisation ont aussi participé au marché de Noël. La recette de leurs ventes servira à acheter du matériel pour faire des ateliers de cuisine.

14. Mot du représentant au comité de parents

Il y a beaucoup de difficulté avec les communications par courriel pour le comité de parents. Lors des dernières rencontres, le comité de parent a été consulté sur les calendriers scolaire des trois prochaines années.

Ils ont aussi assisté à la présentation du formulaire de consentement pour l'utilisation des applications Google par les élèves ainsi que de la loi 25 qui concerne la protection des renseignements personnels.

Une école primaire a mis en place une charte d'utilisation des écrans et sont venus présenter leur projet.

15. Mot de la direction

La direction mentionne que nous avons la semaine prochaine le processus d'inscriptions et réinscriptions des élèves.

Elle mentionne également que l'équipe-école constate la même chose que les parents à propos de la circulation autour de l'école. Des communications ont déjà été faites à tous les parents pour les sensibiliser à la nouvelle signalisation et à l'utilisation des trois zones débarcadère. Puisque peu de changements ont été constaté et que la sécurité des élèves est compromise chaque jour, l'école a communiqué avec la Ville de Québec. Les policiers sont venus faire de la sensibilisation et pourraient revenir pour donner des constats d'infraction aux conducteurs fautifs. Enfin, la direction réfléchit à un plan d'action pour intensifier la présence d'adulte pour faciliter la circulation et assurer la sécurité des élèves.

16. Levée de la séance

La séance est levée par Patricia St-Hilaire à 20h06.

Patricia St-Hilaire

Vice-présidente

Marjorie Lemelin

Directrice